

ASSISES Drômoises de L'EAU



12 avril 2024



9h30-12h



Valsoyo, Upie



190 participants



©Claire MATRAS Département de la Drôme

Table des matières

Mots d'accueil	3
Rappel de la démarche	5
Les objectifs de la démarche de dialogue territorial	5
Les Assises Drômoises de l'Eau	6
La dynamique des Assises de l'Eau	6
Restitution des travaux et temps d'échanges	8
Axe 1 : Agir sur tous les usages pour consommer moins d'eau	10
Axe 2 : Optimiser l'utilisation des ressources en eau	12
Axe 3 : Agir sur la gouvernance, l'appui technique et financier	15
Axe 4 : Partager les connaissances, informer & sensibiliser	18
Axe 5 : Penser ensemble nos territoires de demain	21
Mots de clôture	23



Cette 2^e session des Assises Drômoises de l'Eau, lancées par la Préfecture, le Département et l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, avait pour objectifs de :

- Faire le bilan de la démarche territoriale engagée depuis le 1er décembre
- Restituer les travaux des différents ateliers en présentant la trame de la synthèse du dialogue territorial : les 5 axes stratégiques, leurs enjeux et les actions
- Ecouter les réactions des acteurs du territoire et échanger avec eux

Mots d'accueil



Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme a introduit la séance en remerciant l'ensemble des acteurs présents tout au long de la démarche de dialogue territorial. Elle souligne la **mobilisation constante** depuis la 1^e session des Assises de l'Eau, autour de ce sujet **essentiel**. Tous les acteurs sont dépendants de la ressource en eau, et évoluent dans un contexte **d'interdépendance mutuelle**, qui rend une **gestion commune de la ressource en eau** et un **cadre d'action** nécessaires.

La 1^e session des Assises de l'Eau, organisée le 1^{er} décembre 2023, a permis de réaliser un premier **état des lieux des besoins et contraintes** rencontrés par les usagers de l'eau, de partager des **constats communs** et d'identifier des **priorités**.

4 ateliers thématiques ciblés ont ensuite été organisés, construits autour des enseignements de la 1^e session. Chacun d'entre eux a rassemblé une centaine de participants, et a permis de mettre en évidence des **points de convergence, mais aussi des dissensus, autour d'orientations et d'actions à mener ensemble**.

Enfin, cette 2^e session a ainsi une valeur de **restitution**, elle vise à rendre compte de ces échanges, et de la matière produite.

Cette séance de restitution n'est pas la fin d'un processus, mais pose les jalons d'une **stratégie collective à l'échelle du territoire Drômois**. Le Département jouera un rôle actif dans cette démarche, pour **mettre en lien les territoires, créer du dialogue, et soutenir les actions locales**.

Il n'est pas ici question d'écrire un avenir unilatéralement, mais bien de fournir l'encre permettant au collectif d'acteurs dans sa grande diversité de décider d'une **feuille de route** qui engage la **transition du territoire**. Dans ce cadre, les **PTGE** sont pertinents pour adapter les stratégies à la diversité des territoires drômois.

La Drôme que tous les usagers partagent, qui leur ressemble et les rassemble, constitue un territoire alliant **tradition et innovation, préservation de la qualité de vie et adaptation aux nouveaux défis** (parmi lesquels la gestion de l'eau), et a véritablement la capacité de **fédérer** pour assurer **son avenir**.



Nicolas ALBAN, Directeur de la délégation régionale de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse a poursuivi en remerciant à son tour l'ensemble des acteurs présents. C'est un véritable enthousiasme pour Nicolas Alban de pouvoir être présent après deux années de sécheresse qui ont constitué de véritables chocs psychologiques pour la population, et qui ont donné un aperçu de ce à quoi pourraient ressembler les prochaines années.

Beaucoup de départements se sont lancés dans cet exercice d'Assises de l'Eau, mais aucun autre n'a mis autant **d'ambition** que la Drôme. En témoignent les résultats et premiers rendus, enthousiasmants.

La véritable richesse du département est **les acteurs qui le constituent** et **le dialogue** auquel ils participent. Cette richesse présage d'une capacité à relever les défis du **partage de la ressource et de son bon usage**.



Thierry DEVIMEUX, Préfet de la Drôme a conclu ce temps d'ouverture en remerciant les acteurs pour leur présence. Depuis le 1^{er} décembre, un important travail de concertation a été mené, il a permis de dégager des pistes utiles, par le **dialogue** et **l'échange entre acteurs**.

La gestion de la ressource en eau est un sujet complexe, qui bouscule les **modes de vie**, les **activités économiques**, les **pratiques quotidiennes**, et donc fondamental à traiter pour offrir aux **générations futures** de bonnes conditions de vie sur le territoire. Cette démarche de dialogue territorial aboutira à une **stratégie ambitieuse**, construite sur la base d'un dialogue sain et serein entre acteurs pour trouver des solutions ensemble, et non sur une approche égoïste ou court-termiste.

La qualité du travail enclenché à un double niveau mérite également d'être souligné, avec l'agence de l'eau et le conseil départemental, mais également à l'échelle locale avec les PTGE. En effet, c'est en travaillant à **l'échelle des territoires** avec les acteurs des territoires que la stratégie sera la plus pertinente.

Thierry DEVIMEUX est optimiste sur les résultats à venir, car le travail enclenché se révèle d'ores et déjà prometteur au vu de sa profondeur, de sa construction au plus près des territoires et des activités, et de tous les acteurs, parmi lesquels un acteur silencieux : **la nature**. En effet, les paysages façonnent la ressource en eau et l'eau fait vivre les paysages. Le département dispose de belles ressources, mais il est au croisement de 2 climats : continental et méditerranéen qui bousculent les écosystèmes, modes de vie et activités.

Ainsi, les acteurs doivent avoir un cadre pour **échanger ensemble**, et **définir conjointement une feuille de route, une ambition partagée à inscrire dans le long terme**.

Le département de la Drôme a démontré son caractère novateur sur le sujet de l'Eau, il sera fondamental de définir une **stratégie partenariale**, basée sur des échanges réguliers avec le Département et l'agence de l'eau. Le fil conducteur de l'action, 5 mots-clés énoncés lors des premières assises : **sobriété, sobriété, sobriété, efficacité et sécurisation de la ressource**.

Enfin, il tient à remercier l'ensemble des participants pour le travail produit, les échanges à venir, et croit profondément en **l'intelligence collective** pour laisser aux générations futures un territoire vivable.

Rappel de la démarche

Cette matinée d'échanges avait plusieurs objectifs :

- Partager les grands axes et actions qui ressortent **de la démarche de dialogue territorial** lancée en décembre dernier, en pointant les priorités, les points de consensus, les éléments qui font débat...
- **Prolonger ces discussions avec les acteurs du territoire et les représentants des partenaires** à l'initiative des Assises.

Ainsi, cette 2^e session s'est inscrite dans la continuité de la 1^e session et des ateliers thématiques, avec des échanges, et la participation des acteurs présents. Ces derniers ont notamment pu s'exprimer sur l'outil en ligne **Slido**, permettant de poser des questions et répondre à des sondages avec leur téléphone.

Les objectifs de la démarche de dialogue territorial

La démarche de dialogue territorial a pour objectifs de :

- **Mobiliser à 360° les acteurs du territoire** : Elus, collectivités, industriels, agriculteurs, syndicats d'eau potable et d'assainissement, acteurs de l'aménagement, du tourisme et des loisirs, associations environnementales en offrant une place à chacun
- **Décloisonner les acteurs et sujets et les mettant en mouvement** afin de faire émerger des priorités à fort impact face aux défis en matière de ressource en eau, et lancer une dynamique de réseau
- **Créer un lieu de dialogue et d'écoute entre acteurs** pour générer du lien et de l'écoute, partager une culture commune et élaborer des pistes de solutions et des leviers d'action partagés collectivement

In fine, les Assises de l'Eau ont permis de partager un cap et d'imaginer ensemble des opportunités collectives à prioriser et à mettre en œuvre, dans l'idée d'aboutir à une **stratégie départementale partagée**.



Les Assises Drômoises de l'Eau

Cette démarche s'est structurée en 3 temps :

- La 1^{re} session des Assises de l'Eau le 1^{er} décembre 2023, qui a permis d'identifier des **grands enjeux** et des **pistes d'actions**. Cette session a rassemblé **près de 240 personnes**.
- 4 ateliers thématiques les 15 février et 5 mars, qui ont permis **d'approfondir les pistes d'action** et les **priorités à se donner collectivement**. **Chaque atelier a mobilisé plus de 100 participants**.
- La 2^e session des Assises de l'Eau le 12 avril, dont l'objectif est de partager les **premiers enseignements** de ce dialogue territorial. Cette dernière session a réuni plus de 190 acteurs du territoire.

La mobilisation a ainsi été au rendez-vous, avec une grande **diversité d'acteurs** tout au long de la démarche.

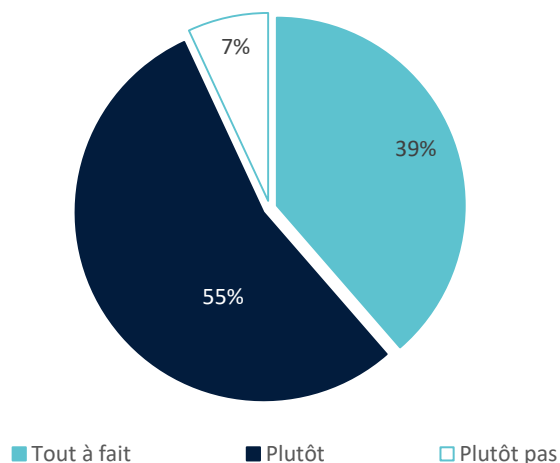
Parmi les présents à cette 2^e session des Assises de l'Eau près de 2/3 ont déclaré avoir participé à la démarche (1^{re} session et/ou ateliers).

La dynamique des Assises de l'Eau

A l'issue de la démarche territoriale, plus de 9 participants sur 10 ont déclaré avoir tout à fait ou plutôt apprécié **la bonne écoute entre acteurs et les échanges constructifs**.

Avez-vous trouvé que les ateliers ont permis une bonne écoute entre acteurs et des échanges constructifs ?

75 répondants



Enfin, globalement, les acteurs retiennent des Assises de l'Eau :

- La mise en réseau des acteurs et la grande diversité d'usagers représentés
- Le dialogue, les échanges et l'écoute mutuelle dans le respect
- L'urgence à agir ensemble, et persévérer malgré la complexité du sujet de la préservation de la ressource en eau
- L'ambition partagée et l'espoir de relever ces défis
- Le pessimisme et les craintes vis-à-vis de la préservation de la ressource
- Les divergences d'opinion et la représentation d'intérêts différents, voire la sur-représentation de certaines sensibilités
- Le caractère central de la sobriété, mais aussi de la résilience

Quel mot-clé retenez-vous des Assises Drômoises de l'eau ?

90 répondants



Restitution des travaux et temps d'échanges

La 1^{re} session des Assises de l'Eau et les 4 ateliers thématiques organisés ont fait émerger des **orientations, priorités, points de débat, actions à mettre en œuvre...**

Sur la base des éléments produits, **5 axes** ont émergé. Ils sont présentés avec l'objectif de restituer les éléments issus du dialogue, d'entendre des témoignages d'acteurs de l'eau locaux et de faire interagir la salle avec la table-ronde composée de :

- **Nicolas ALBAN**, Directeur de la délégation régionale de Lyon de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- **Eric PHELIPPEAU**, Vice-Président chargé de la transition écologique, de l'environnement et de la biodiversité au Département de la Drôme
- **Véronique SIMONIN**, Sous-Préfète de Die
- **Anne HILLERET**, membre du Groupe Appui Territoires Transitions au CEREMA



©Claire MATRAS Département de la Drôme

A la fin de chaque axe les participants se sont prononcés sur son importance. Au regard des résultats obtenus, **tous les axes ont été confirmés comme importants et pertinents par les participants.**

Afin de comparer les axes entre eux, les réponses des participants ont été pondérées avec une note plus importante pour les « réponses positives », **ils peuvent ainsi être priorités dans l'ordre suivant :**

Axe 1 : Agir sur tous les usages pour consommer moins d'eau

Axe 2 : Optimiser l'utilisation des ressources en eau

Axe 5 : Penser ensemble nos territoires de demain

Axe 3 : Agir sur la gouvernance, l'appui technique et financier

Axe 4 : Partager les connaissances, informer & sensibiliser

A noter que les axes apparaissant comme les plus prioritaires sont également ceux pour lesquels les coopérations entre acteurs à l'échelle locale peuvent apparaître comme moins faciles.



Axe 1 : Agir sur tous les usages pour consommer moins d'eau

1) Les enseignements-clés des Assises de l'Eau

Ce premier axe a été souligné comme une **nécessité pour tous**, témoignant d'une conscience partagée quant au déséquilibre de la ressource qui s'accroît, entre besoins en eau croissants et mise en tension par le dérèglement climatique.

Ainsi, 2 priorités émergent face à ce constat :

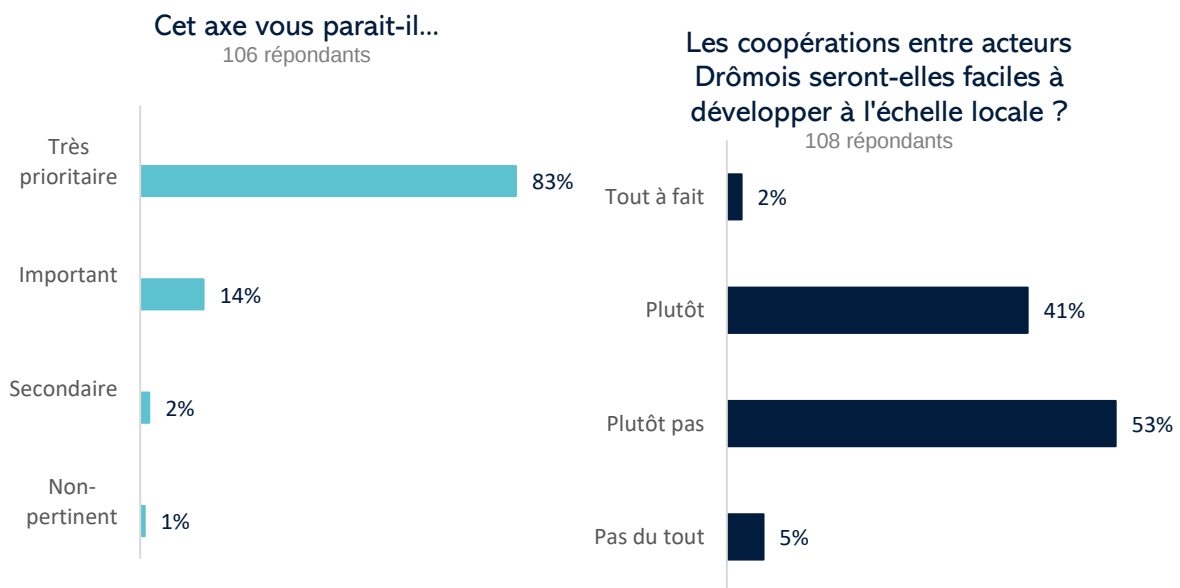
- **L'optimisation des pratiques et usages actuels, par les solutions techniques et la lutte contre les fuites**

Ici, il s'agit de mieux connaître les prélèvements, les consommations, l'efficacité des réseaux d'eau et d'irrigation pour optimiser les pratiques et améliorer l'efficacité des usages. Les solutions techniques ont fait l'objet de débats, du fait de leurs dérives potentielles et du risque de substitution à la sobriété.

- **L'adoption d'usages plus sobres en réduisant les consommations**

Si le besoin de réinterroger les modes de vie et modèles économiques apparaît central, des débats ont émergé en atelier sur ces changements et leur acceptabilité.

Cet axe a été jugé **très prioritaire par 80% des répondants**, et disparate sur la facilité, au niveau local, à coopérer sur sa mise en œuvre.



2) Temps d'échanges et de réactions sur l'axe

De bonnes pratiques et initiatives déjà existantes sur le territoire



Pascal BAUDIN (Maire de Bellegarde-en-Diois & Vice-président délégué à l'eau et à l'assainissement, aux rivières et à la GEMAPI de la Communauté de Communes du Diois) explique que la réduction de la consommation d'eau est une réalité de terrain. Elle passe par la relève des compteurs, la lutte contre les fuites, et le dialogue. Dans sa commune, les habitants réagissent bien à cette demande d'économie d'eau, car ils la comprennent. Néanmoins, cela engendre une difficulté : le déséquilibre du budget eau potable/assainissement. Ainsi, à l'avenir, les habitants consommeront moins d'eau, mais paieront plus cher car le prix de l'eau devra augmenter pour être en cohérence avec les services.

Il estime donc que des choses existent déjà sur le territoire, et que celles-ci sont plus facilement acceptées grâce au dialogue.



Serge KRIER (Membre du CA d'AgribioDrôme) pointe que l'enjeu de la préservation de la ressource en eau nécessite la révision des usages actuels, et notamment le changement de pratiques agricoles, pour plus de sobriété. Une agriculture respectueuse de l'environnement, de la ressource en eau est possible, s'appuyant sur l'hydrologie régénérative par exemple.

Dans le chat, les solutions fondées sur la nature sont d'ailleurs abordées.

Un participant apporte un témoignage sur ses pratiques d'irrigation par le biais d'un outil d'aide à la décision agricole qui lui permet une précision calibrée des besoins d'irrigation de ses cultures.

Véronique SIMONIN remercie les participants pour leur partage d'expérience. Ces Assises ont été l'occasion de présenter des initiatives, de partager des bonnes pratiques. Néanmoins, elle observe une **difficulté à capitaliser ce qui fonctionne**. Or il s'agit d'un axe intéressant à valoriser dans l'élaboration de la **synthèse du dialogue territorial**.

Eric PHELIPPEAU ajoute que les **PTGE** seront de parfaits lieux de diffusion de la connaissance et bonnes pratiques, et de discussion autour de projets. Ils permettront de **travailler de manière opérationnelle** pour gérer la ressource, dans ses volets quantitatifs et qualitatifs.

• Le financement des outils d'économie d'eau



Sur le chat en ligne, plusieurs questions concernent l'accès à des subventions pour réaliser des économies d'eau.

Nicolas ALBAN répond qu'il y a des subventions pour **accompagner les acteurs**. Cependant, ces subventions ne pourront financer que les travaux de réparation de fuites identifiés comme prioritaires dans des diagnostics.

Sur ce point, il faut s'appuyer sur le **levier du prix de l'eau**. La tarification est aussi un outil pour faire de la pédagogie auprès des citoyens, et leur faire prendre conscience qu'ils **paient un service**. L'agence de l'eau accompagnera les acteurs dans des **démarches participatives auprès des citoyens**.



Axe 2 : Optimiser l'utilisation des ressources en eau

1) Les enseignements-clés des Assises de l'Eau

Un consensus a émergé sur la **nécessité de prendre soin des ressources en eau** en favorisant le **cycle naturel de l'eau** et en **facilitant l'infiltration**. Le stockage autorisé au cas par cas limite les **prélèvements en période d'étiage ou de tension sur la ressource**.

L'infiltration favorisant la recharge **des nappes**, le **stockage naturel** de l'eau sur le territoire sont des priorités partagées, à mettre en œuvre par :

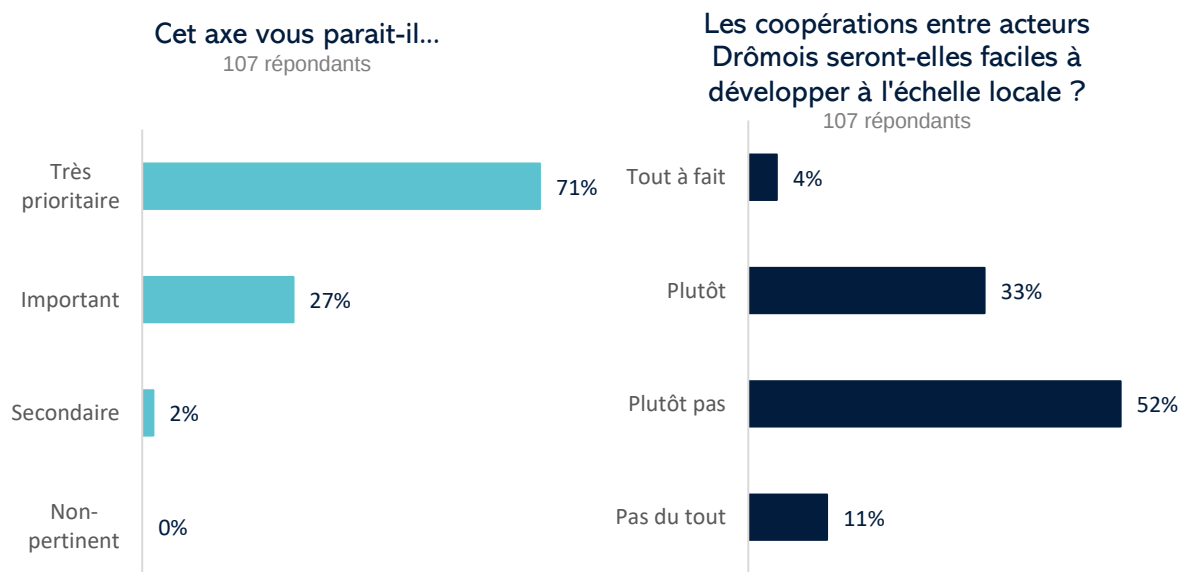
- La préservation et la **restauration des milieux naturels**, la perméabilité et le bon état des sols ;
- La **planification de l'eau** et **l'intégration aux projets d'aménagement**, en renforçant le lien et la transversalité avec les politiques d'urbanisme et d'aménagement du territoire.

En parallèle, la **réutilisation des eaux non conventionnelles** constitue également une solution pertinente pour limiter les prélèvements, même si quelques alertes ont été soulevées concernant sa mise en œuvre et la sécurisation de son usage : qualité de l'eau et risques sanitaires, soutien au débit des cours d'eau... Par ailleurs, quelques freins réglementaires contraignent son déploiement.

Le **stockage de l'eau et les retenues** ont davantage créé de débats au cours des Assises de l'Eau. Plusieurs freins ont été identifiés pour la mise en œuvre de solutions de stockage permettant de sécuriser les usages en période de sécheresse en se substituant à des prélèvements dans des secteurs déficitaires : l'impact sur les milieux et la qualité de l'eau, consommation du foncier agricole, effet rebond sur les usages ou encore coût de réalisation.

Ainsi, la solution privilégiée est **l'étude au cas par cas des solutions de stockage, privilégiant l'infiltration** (et donc le stockage naturel dans les sols et les paysages) **au stockage artificiel**, sans toutefois exclure ce dernier.

Cet axe a été jugé **très prioritaire par 71% des répondants**. Cependant la difficulté pour sa mise en œuvre au bon niveau par un processus de coopération est partagée par plus de 50% des votants.



2) Temps d'échanges et de réactions sur l'axe

• Des recherches de solution sur les prélèvements dans les cours d'eau



Plusieurs questions sur le chat interrogent l'adéquation entre les prélèvements actuels dans le Rhône et ceux prévus à l'avenir. Il est ainsi nécessaire de soutenir des idées novatrices pour ne pas subir les événements.

Eric PHELIPPEAU ajoute qu'il est difficile de mettre en œuvre des solutions opérationnelles et de trouver d'autres moyens de prélever de l'eau. L'approche au cas par cas doit être privilégiée.



Robert PALLUEL (Président du Syndicat Mixte du Bassin du Roubion et du Jabron) relate une action menée sur son territoire, où le prélèvement superficiel est substitué par un prélèvement dans la nappe en période d'étiage, avec un système d'alerte sur le débit de la rivière. Ainsi, le débit de la rivière reste toujours correct.

• Un manque de dialogue regretté quant à la mise en œuvre de solutions de stockage



Un participant, représentant de la fédération de pêche et de protection des milieux aquatiques regrette le manque de concertation des acteurs de l'eau sur le protocole signé

Jean-Pierre ROYANNEZ (Président de la CA26) explique que l'eau tombe de manière moins bien répartie qu'auparavant. Ainsi, il est nécessaire de « changer de logiciel » et procéder différemment pour l'infiltrer de manière efficace, par exemple par la perméabilisation des sols et la création de bassins d'infiltration au niveau agricole, et l'inscription dans les documents d'urbanisme.

Un participant, agriculteur, souhaite souligner les initiatives d'ores et déjà menées sur son exploitation : agroforesterie, couverture des sols, infiltration maximale... Il souhaite faire prendre conscience que le monde agricole a son rôle à jouer et qu'il faut maintenir les sols vivants grâce à la mise en place de cultures intermédiaires, qui limitent l'érosion et le ruissellement tout en abaissant les températures.

Ainsi, pour empêcher l'évacuation des eaux dans le Rhône, il est nécessaire de modifier les types de culture, les pratiques agricoles et limiter les prélèvements dans les milieux.



Sur le chat, un participant regrette l'absence de représentation des agriculteurs non-irrigants mais demandeurs d'eau pour le futur.

Quelques questions émergent au sujet de la rétention de l'eau sur le territoire, la qualité de l'eau infiltrée, et la place que doit occuper la science dans ce processus.

• Une évolution nécessaire des pratiques agricoles pour favoriser l'infiltration grâce à la mise en place de cultures intermédiaires

Nicolas ALBAN répond qu'il n'y a pas de solution parfaite. La clé réside dans la **comparaison des alternatives** à la lumière des critères de **robustesse** et de **résilience**. Ce débat convoque aussi le sujet financier : dans quelle solution investir ? Laquelle est la plus robuste et permettra un meilleur retour sur investissement ? **In fine, les solutions fondées sur la nature seront toujours les moins coûteuses, et traverseront plus facilement les crises.**

- Des freins relatifs à la généralisation de la réutilisation des eaux non-conventionnelles



S'agissant de la réutilisation des eaux non-conventionnelles, des questions se posent sur le chat au sujet de la lente évolution des travaux parlementaires et de la réglementation. Les freins économiques autour de la réutilisation sont aussi évoqués.

Véronique SIMONIN répond que quelques dossiers sont aujourd'hui à l'étude dans le département, notamment dans la vallée de la Drôme. Ces dossiers pourront servir de test/expérimentation sur le territoire. La Préfecture va être en mesure **d'accompagner les acteurs**, et de partager ensuite les résultats de ces actions plus largement pour démultiplier les projets au regard de ces retours d'expérience.

S'agissant des documents d'urbanisme, l'Etat sera présent pour privilégier toutes les solutions **d'infiltration et de stockage à la parcelle**, et pour se constituer en **soutien financier**. Pour ce faire, le Préfet de la Drôme a consacré la moitié de l'enveloppe DETR aux projets ayant un impact favorable pour la préservation de la ressource en eau .

Enfin, Anne HILLERET souligne toutes les solutions abordées. Dans les processus de transition, elles permettent de mener vers une évolution de pratiques à long terme, et d'initier le chemin que l'on souhaite emprunter sur le territoire.





Axe 3 : Agir sur la gouvernance, l'appui technique et financier

1) Les enseignements-clés des Assises de l'Eau

Les acteurs partagent le constat que la **gouvernance de l'eau est complexe et qu'elle est à simplifier**. Un équilibre est à trouver entre **approche globale** et **spécificités territoriales et/ou sectorielles**, en s'appuyant sur les personnes de terrain. Par ailleurs, les instances de gouvernance doivent s'attacher à « mettre tout le monde autour de la table », et s'ouvrir davantage à la **pluralité des acteurs** et des différentes **sensibilités**.

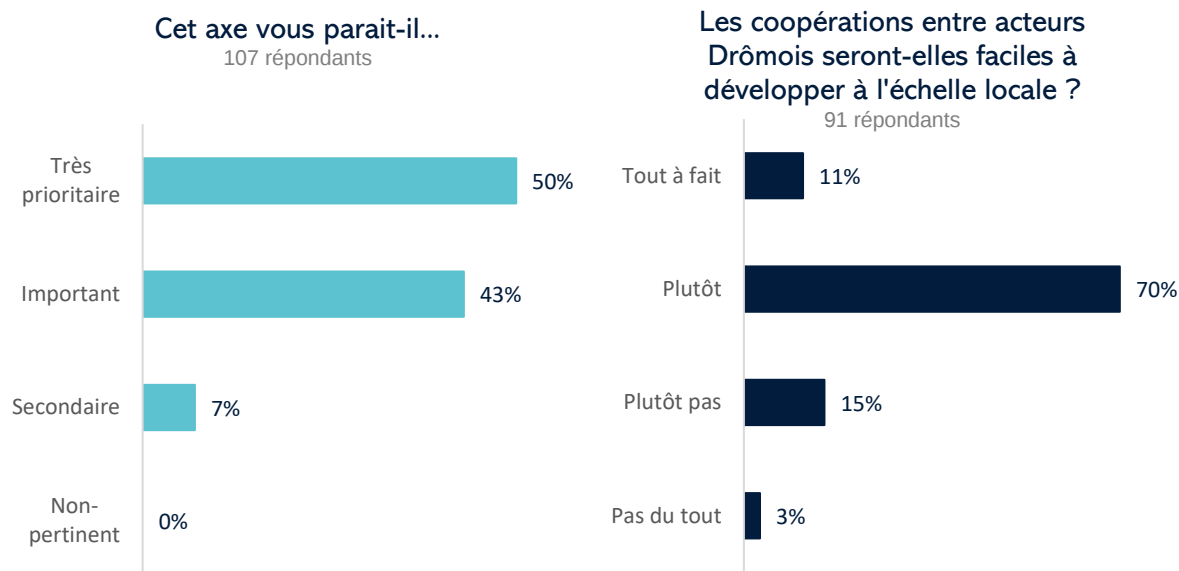
Enfin, un effort est à accentuer sur **l'animation et l'outillage de la gouvernance**, notamment pour mettre en réseau les acteurs techniques.

Pour ce faire, 2 priorités ont été soulevées :

- La **complémentarité des échelles**, en cherchant un équilibre entre **échelle locale, départementale, de bassin et nationale**
- L'« encapacitation » **des acteurs**, à travers **un accompagnement depuis l'émergence des projets jusqu'à leur mise en œuvre**

Cela passe par une simplification dans l'accès aux aides et à l'accompagnement technique et financier, une gestion multi-acteurs favorisant les approches collectives et surtout un financement public des projets pour réduire autant que possible le reste à charge à répartir entre usagers selon les volumes utilisés).

Cet axe a été jugé **très prioritaire par 50% des répondants et important par 43%**. Les participants pensent très majoritairement qu'il sera facile de mettre en œuvre cet axe à l'échelon local.



2) Temps d'échanges et de réactions sur l'axe

• Une gestion administrative de l'eau remise en question



Un participant exprime le fait que la Drôme ne manque pas d'eau, mais que sa gestion par l'administration est mauvaise depuis 30 ans : arrêts sécheresse, restrictions.... Il souhaite aujourd'hui changer de modèle de gestion.

Eric PHELIPPEAU répond que la quantité de précipitations sur le territoire est mesurée. Il est observé une répartition inégale de la pluviométrie, avec des phénomènes météorologiques "extrêmes" de plus en plus fréquents. L'émergence de nouveaux défis, parmi lesquels l'élévation

des températures pose question quant à la possibilité pour la végétation d'avoir des ressources hydriques toute l'année. La ressource est certes présente, mais les nappes ne peuvent plus alimenter les cours d'eau si trop de prélèvements sont réalisés.

Nicolas ALBAN ajoute que lorsqu'un territoire est en crise tous les ans, c'est en effet le signe d'un **déficit structurel**. C'est pour cette raison que les Plans de Gestion pour la Ressource en eau (PGRE) ont été créés, initiant des stratégies pour limiter les prélèvements et retrouver un certain l'équilibre.

• L'articulation entre gouvernance départementale et locale



Pierre LESPETS (Président de la CLE du SAGE Drôme) rappelle que le territoire ne part pas de zéro, et qu'il s'agit aujourd'hui de s'appuyer sur cette avance pour gérer l'eau de manière responsable et équitable. Les CLE permettent d'échanger avec le plus grand nombre depuis plusieurs dizaines d'années. Au sein de sa CLE, un temps de concertation a récemment été organisé, permettant d'écouter tous les acteurs, et de faire apparaître les principales divergences entre eux. Les PTGE sont également porteurs d'espoir. Un accent sur l'équité doit être placé.



Sur le chat, un participant pointe la nécessité de renforcer l'articulation entre gouvernance locale et départementale. Une autre estime que l'échelon PTGE est particulièrement pertinent.

• La représentation insuffisante de tous les usagers et toutes les sensibilités dans les instances



Serge KRIER (Membre du CA d'AgribioDrôme), explique que l'agriculture biologique est primordiale pour la gestion de l'eau et la préservation des écosystèmes, elle doit donc être représentée au sein des instances de gouvernance.



Sur le chat, la question de l'implication des citoyens est abordée.

• Des Assises de l'Eau qui constituent un lieu de dialogue et d'échanges entre acteurs apprécié



Marie BLANCHARD (Directrice territoriale de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air), et **Marietta MIGNET** (Adjointe à Mont-Ségur sur Lauzon et Conseillère communautaire à la Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan) ont tenu à remercier les partenaires pour l'organisation de ces Assises de l'Eau et le brassage de nombreux usagers et structures. Elles encouragent la poursuite de telles initiatives, mettant en avant la recherche de méthodes collectives pour trouver des solutions concertées.

- L'accompagnement technique et financier des porteurs de projets par les acteurs publics à renforcer



Sur le chat, plusieurs remarques concernent la place des acteurs privés dans la gouvernance et l'importance de garder une maîtrise publique dans la gouvernance de l'eau, notamment au niveau des PTGE.

Nicolas ALBAN répond que la gouvernance est dans l'ADN de l'agence de l'eau. Elle accompagnera donc tous les acteurs dans leurs projets. Elle offre également la possibilité aux acteurs **d'expérimenter**, de se tromper, pour apprendre.

Les capacités de financement de l'agence de l'eau sont liées aux redevances "eau" payées par les consommateurs. Les actions financées doivent donc servir à l'intérêt général. A l'avenir, les moyens de l'agence de l'eau vont être confortés. Il est désormais de la responsabilité des acteurs de proposer des projets à développer. Parmi les exemples de projets novateurs, le **paiement pour services environnementaux**, proposé aux agriculteurs vertueux.



Un participant pointe la complexité de l'accès aux aides et subventions.

Eric PHELIPPEAU poursuit en précisant que le Département dispose de près de 30 agents dans son service gestion de l'eau, mobilisés pour **trouver des solutions efficaces** et **accompagner les acteurs du territoire aussi bien dans leur stratégie, que techniquement ou financièrement**. Le

Département a notamment participé à trouver des alternatives dans la CLE Plaine de Valence, à des solutions de retenues. Néanmoins, il faudra veiller à **accélérer le pas de temps**, pour être en phase avec les changements actuels observés.



Plusieurs participants questionnent la cohérence entre les différents financements et financeurs, à l'échelle des bassins versants ou des PTGE.

Véronique SIMONIN soulève l'enjeu de **coordination**. Elle ajoute qu'il s'agit d'un point d'attention dans l'élaboration de la feuille de route, pour plus d'efficacité.

Enfin, Anne HILLERET revient sur la diversité des acteurs, essentielle dans les sujets de transition, car porteuse d'innovations. Cette innovation est permise grâce à **l'alliance entre acteurs de terrain/connaissance concrète du territoire et du sujet**, et un **point de vue extérieur** qui réinterroge les pratiques locales.



Axe 4 : Partager les connaissances, informer & sensibiliser

1) Les enseignements-clés des Assises de l'Eau

Il ressort de cet axe la volonté de rechercher un **effet de levier maximal** en **facilitant la mobilisation de tous**, par le biais de 2 orientations :

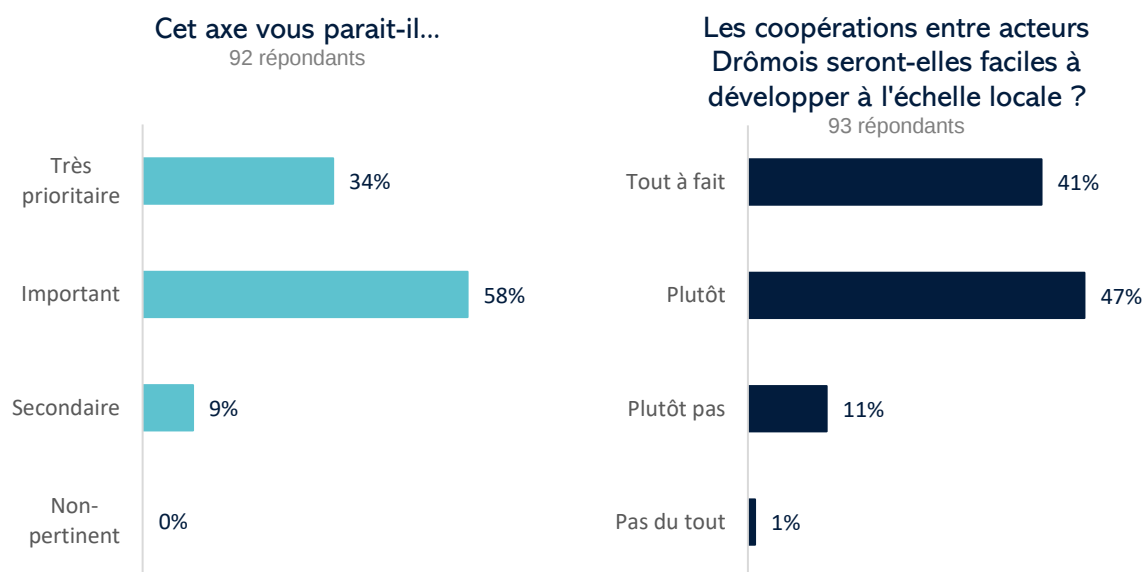
- **La communication et la sensibilisation**

L'enjeu de **responsabilisation de l'ensemble des usagers** a été unanimement partagé. Elle doit se faire par une connaissance du fonctionnement de la ressource en eau, de son potentiel et de ses limites, de sorte à favoriser les changements de comportements.

- **Le partage de connaissances**

Il s'agit ici de maximiser les interventions de chacun en partageant ses connaissances et expériences, notamment par la création d'un centre de ressources permettant une meilleure connaissance de **l'état de la ressource et des prélèvements** et par le **partage de bonnes pratiques et expériences menées**.

Cet axe a été jugé **important par 58% des répondants** et **très prioritaire par 34%**. Ils considèrent par ailleurs plutôt voire tout à fait aisée la coopération entre acteurs Drômois pour la mise en œuvre des actions de cet axe à l'échelle locale.



2) Temps d'échanges et de réactions sur l'axe

- Une amélioration de la communication à rechercher, en s'appuyant sur les bonnes pratiques existantes



Plusieurs participants confirment le besoin d'amélioration de la communication existante (notamment celle des services de l'Etat).

Marie BLANCHARD (Directrice territoriale de la Fédération Régionale de l'Hôtellerie de Plein Air), explique que pour ce faire, une communication positive apparaît incontournable, de sorte à faciliter le passage à l'action en valorisant ce que chaque individu peut faire pour minimiser sa consommation et préserver la ressource. En la matière, les *nudges* sont efficaces pour inciter aux changements de comportement. Il doit être possible de transposer ces techniques dans le domaine de l'eau.

Toujours en matière de communication, Marie Blanchard partage son initiative de réponse à un appel à manifestation d'intérêt de l'agence de l'eau. L'idée est ainsi de rédiger une stratégie collective utile à tous, un accompagnement à décliner à toutes les entreprises de la filière du territoire.



Sur le chat, un participant évoque une bonne pratique de charte signée entre l'Etat et le secteur du tourisme, dans les Pyrénées-Orientales.



Damien LAGIER (Maire de Marsanne et Conseiller Communautaire de Montélimar-Agglomération délégué au Tourisme) souligne que les communes ont pris le relai de la communication : réseaux sociaux, porte à porte, permettant de faire avancer la connaissance et d'insuffler une prise de conscience auprès des habitants, en étant au plus près d'eux. Pour communiquer, il faut savoir toucher la population.

Un exemple d'une bonne initiative est la mascotte de l'Eau et le guide distribué à tous les abonnés, réalisés par le Conseil Municipal des Enfants à Marsanne. En parallèle, la ville a mis en place une tarification progressive.

Les résultats sont probants : malgré le caractère touristique de la commune, la consommation d'eau a baissé de 23% en 2023 par rapport à 2022.

Véronique SIMONIN confirme l'enjeu **d'amélioration de la communication des services de l'Etat**. Un travail a été entrepris à ce sujet, pour une meilleure compréhension et lisibilité des restrictions en période de sécheresse. Mais nous avons encore à progresser sur ce sujet.

Eric PHELIPPEAU assure que le Département a pris la mesure des besoins en formation et en communication. L'enjeu est ici de parvenir à **capitaliser les expériences de chacun**, mettre l'accent sur les **retours d'expérience et bonnes pratiques**, et de faire discuter les PTGE sur cette base.

Nicolas ALBAN ajoute que des efforts sont à fournir en matière **d'information et de sensibilisation**. En effet, le sujet de l'eau a trop été travaillé entre spécialistes, excluant les citoyens. Il est désormais temps de **rendre les citoyens acteurs**, comme à Marsanne avec le Conseil Municipal des Enfants, en faisant **participer** pour permettre une **meilleure appropriation des enjeux**.

- Un besoin central de partage de connaissances auprès de tous les acteurs



Plusieurs participants dans la salle ont soulevé le manque de connaissance quant à la ressource en eau disponible sur le territoire, et les prélèvements réalisés.

Concernant le partage de la connaissance, un participant représentant de la fédération de pêche et de préservation des milieux aquatiques estime qu'il est primordial de travailler avec les acteurs des départements voisins, pour faire connaître, par exemple, la consommation d'eau des grands producteurs de produits alimentaires, qui ont des impacts sur plusieurs territoires.

Par ailleurs, si les prélèvements agricoles sont bien documentés, ce n'est pas le cas des autres secteurs, qui n'ont pas la capacité de donner autant de précisions sur leurs consommations d'eau, un participant pense notamment aux industries.



Sur le chat, plusieurs participants regrettent le manque de connaissance des prélèvements prélevés dans les cours d'eau, notamment par les projets d'irrigation. L'un d'entre eux ajoute qu'il serait intéressant d'avoir accès à l'état de la ressource en eau en temps réel pour tous les citoyens.

Véronique SIMONIN pointe la confusion entre toutes les données partagées par chacun, dont la pertinence et la fiabilité sont à vérifier. Quoiqu'il en soit, elle appuie le besoin de communication de données en temps réel, vérifiées et diffusées par les partenaires concernés, comme préalable au travail collectif et pour plus d'efficacité.



Plusieurs participants, en salle et sur le chat, dont un représentant du syndicat des rivières de la Drôme, pointent le besoin de connaissance des forages domestiques. En ce sens, des réglementations et contrôles existent au niveau national, pour mieux encadrer les nouveaux forages, il reste à les étendre pour prendre en compte les forages existants.





Axe 5 : Penser ensemble nos territoires de demain

1) Les enseignements-clés des Assises de l'Eau

Ce dernier axe a été exploré à l'occasion d'un atelier prospectif, qui a montré à la fois le besoin de partager une **vision commune du territoire de demain**, et la difficulté de l'exercice.

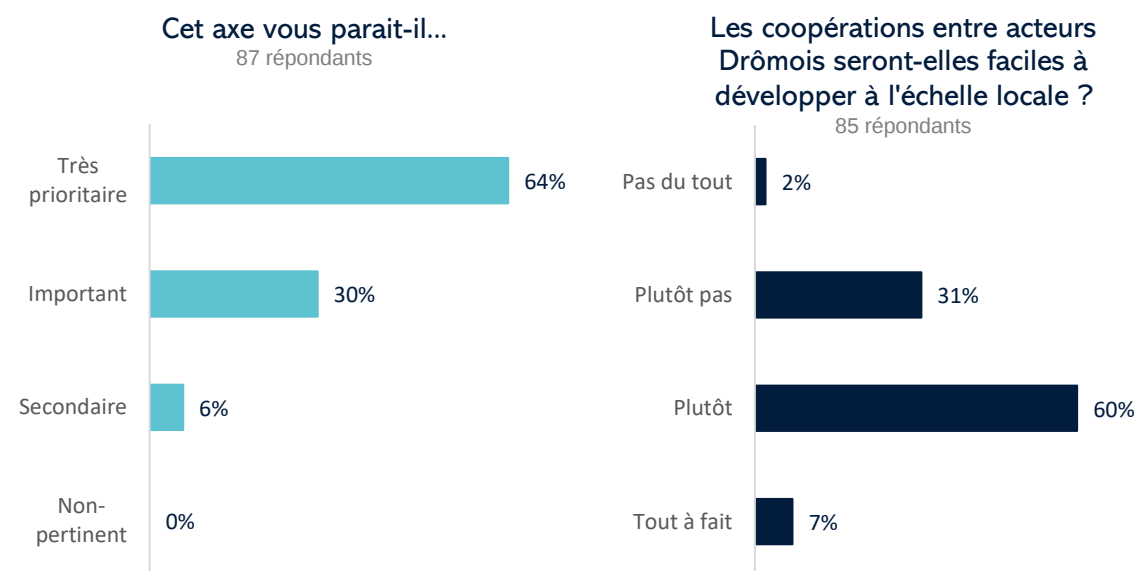
Cette vision commune s'articule autour du principe suivant : **l'eau est un bien commun essentiel** qui nécessite une **gestion solidaire entre les territoires, équitable entre les usages et discutée collectivement**.

Le contexte actuel est difficile et conflictuel entre les acteurs de l'eau. Le sentiment d'une « **urgence** » est ressenti, incitant à trouver de **nouveaux modèles adaptés à l'ensemble des acteurs et activités**. Ce contexte de changement **climatique** appelle donc à **penser et accompagner la transition** des territoires **par la coopération entre acteurs**, pour construire des projets de territoire de long terme.

Anne HILLERET a souligné que les travaux entamés lors des ateliers contiennent les ferments d'une poursuite dans la construction de projets territoriaux. Elle retient le sujet de la **connaissance**, jugée **insuffisante** sur les questions de l'eau, et pourtant nécessaire pour passer à l'action. Les **PTGE** constituent l'opportunité pour **partager cette connaissance, penser les territoires de demain**, tout en s'élevant au-delà de potentiels conflits à venir. En effet, plusieurs méthodes permettent de co-construire sur ce que les acteurs partagent de manière consensuelle. Les conflits seront à dépasser grâce à une **écoute mutuelle** et en faisant appel à **l'innovation**.

Le territoire de la Drôme bénéficie d'un **historique de bonnes pratiques** sur lesquelles s'appuyer pour trouver de **véritables solutions** et pour **construire cette transition**.

Cet axe a été jugé **très prioritaire par 64% des répondants** qui considèrent plutôt aisée la coopération entre acteurs Drômois pour sa mise en œuvre à l'échelle locale.



2) Temps d'échanges et de réactions sur l'axe

- Des préoccupations en matière de coopération territoriale : connaissance et partage des stratégies



Une représentante du Syndicat de rivière sur le pays du Buëch rapporte que son activité concerne 3 départements : les Alpes de Haute-Provence, les Hautes-Alpes et la Drôme. En effet, les cours d'eau s'étendent au-delà des limites administratives départementales, il est donc important de partager la connaissance et les stratégies entre territoires, y compris départements. Dans le département des Hautes-Alpes, elle prend l'exemple des Assises de l'Eau, qui ont permis la structuration d'une stratégie en 5 axes également.



Jean Michel TARIN (Maire de La chapelle en Vercors) partage les impacts du dérèglement climatique sur les activités économiques de son territoire, en prenant l'exemple d'une station de ski, moitié moins ouverte en 2023 qu'en 2022. Ainsi, pour agir, il faut se demander : que faire, comment, mais aussi pourquoi, pour se motiver et prendre les bonnes orientations. « Penser ensemble » fait écho aux projets de territoire, à développer y compris dans les petites communes. La Drôme bénéficie d'atouts et de ressources, il est donc possible de trouver des solutions si tous les acteurs s'engagent.

Eric Phelippeau a rappelé que le Département serait aux côtés de tous les usagers, **en soutien à leurs projets**. En effet, il existe aujourd'hui une urgence à tirer profit de ce travail commun, enclencher la phase opérationnelle et **passer concrètement à l'action**.

- Des attentes en matière de transversalité sectorielle pour mieux avancer ensemble



En tant qu'élue, **Marietta MIGNET**, Adjointe à Mont-Ségur sur Lauzon et Conseillère communautaire à la Communauté de communes Enclave des Papes Pays de Grignan estime que le thème de l'eau est central, et que la diversité des documents existants doit l'intégrer : SCOT, PLU, etc. Ainsi, du travail est encore à réaliser pour construire ensemble les territoires de demain.

- Une réflexion plus large à mener sur les territoires de demain



Sur le chat, plusieurs participants estiment que penser les territoires de demain ne doit pas exclusivement inclure les enjeux relatifs à la quantité d'eau, mais également relatifs à la pollution, et ses impacts sur la qualité de l'eau.

Mots de clôture



Nicolas ALBAN, Directeur de la délégation territoriale de Lyon, de l'agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse rappelle que le département de la Drôme ne part pas de « rien », mais bénéficie d'un historique remarquable : PGRE, SAGE (1er SAGE de France)...

Toutefois, il est nécessaire de rappeler que le partage d'une **vision commune** et la **réalisation de projets** nécessiteront du temps. L'agence de l'eau accompagnera tous les acteurs dans leurs projets, en s'ouvrant également à de **nouveaux sujets**. En parallèle, des opérations seront à concrétiser. L'agence de l'eau a d'ores et déjà connaissance de bonnes opérations, l'idée étant de se diriger vers la concrétisation de **solutions « sans regret »**.

S'agissant des PTGE, l'agence de l'eau proposera une **contractualisation aux territoires**, pour **financer des opérations concrètes**. Les actions pourront relever de simples travaux, mais également **d'animation** : pédagogie, sensibilisation, participation citoyenne... Il sera demandé aux porteurs des PTGE de se constituer porteurs de contrat, et à toutes les collectivités de se positionner en tant que forces de proposition dans ces contrats. Ainsi, Nicolas Alban invite les acteurs à s'organiser et réfléchir dès maintenant à des démarches ambitieuses à mener, pouvant impliquer les citoyens.



Marie-Pierre MOUTON, Présidente du Conseil Départemental de la Drôme a tenu à remercier tous les acteurs pour cette matinée fructueuse d'écoute, et d'interactivité. Elle commence par souligner **le dialogue entre les acteurs**, et la **nécessité de coopérer pour avancer ensemble**.

Le chemin à parcourir ne sera pas aisé, il s'agira d'intégrer tous les acteurs pour trouver le chemin de **l'intérêt général**.

Le Département continuera de s'impliquer aux côtés des acteurs du territoire grâce à plusieurs dizaines d'agents pour instruire les dossiers, et être à leur écoute pour faciliter toutes les démarches.

Pour réussir cette transition, la **sobriété** devra s'accompagner de **sensibilisation**, de **communication positive**, pour faire appel à la **responsabilisation de chacun**. Elle ne devra pas se passer **d'innovations**, et **d'expérimentations** qu'il s'agira d'adapter au regard des besoins de chacun.

Le département aura recours à un bouquet de solutions pour retenir l'eau sur le territoire, à déployer au cas par cas. Ces solutions existent, et certaines d'entre elles ont été partagées par quelques acteurs au cours de cette séance de restitution. L'enjeu sera de les **mettre en œuvre de manière partenariale**, au regard des **spécificités de chaque territoire**. Elles devront être étudiées à l'aune des **capacités financières des partenaires**, néanmoins le sujet de la gestion de l'eau est trop important pour ne pas en faire une priorité.

Pour ce faire, le Département comptera sur **l'agence de l'eau**, partenaire déterminant, pour être au plus près des territoires. Le 12^e programme est en cours d'élaboration, et des moyens supplémentaires seront alloués pour **l'accompagnement des projets**. Beaucoup d'attentes sont nourries autour de ce 12^e programme, parmi lesquelles des propositions d'accompagnement souples et différenciées. L'expertise de l'agence de l'eau doit pour ce faire se coupler à celle des **acteurs des territoires**.

Marie-Pierre MOUTON entend le souhait de l'agence de l'eau de contractualiser avec le département et les territoires. Ce programme devra être **co-construit, partagé**, et faire perdurer les partenariats qui fonctionnent. Il s'agira également de l'occasion pour prendre en compte des **solutions nouvelles**, tout en **maintenant les engagements actuels**. Le Département entend intervenir en complément des autres acteurs compétents pour **maximiser l'action** et non en substitution.

Pour finir, Marie-Pierre MOUTON insiste sur le fait que le département sera toujours prêt à **contribuer à la réussite des enjeux à relever**, tant qu'un esprit constructif sera de mise.



Véronique SIMONIN, sous-préfète de Die poursuit en rappelant que la **préservation de la ressource en eau** est un devoir pour le **maintien des écosystèmes, des milieux, des activités économiques**, etc. Si le sujet de la qualité de l'eau a peu été abordé, il devra l'être davantage dans les réflexions à venir.

Les défis sont importants, tous les acteurs doivent en prendre conscience, et agir à leur niveau de responsabilité et d'intervention.

Les Assises Drômoises de l'Eau ont été une démarche cruciale pour **rassembler les acteurs, mettre en lumière les défis auxquels le territoire est confronté, et les opportunités qui s'y présentent**. Les solutions à trouver devront nécessairement être **concertées, innovantes, et impliquer tous les usagers dans une même dynamique**, sans opposition ni accusation.

En clôturant ces Assises, l'intégration des enjeux de préservation de l'eau et la promotion de la coopération ouvrent un nouveau chapitre. Il reviendra aux partenaires de **promouvoir la sobriété, d'opérer dans la concertation un partage juste de la ressource, d'assurer son accès sécurisé, et de rétablir un cycle de l'eau fonctionnel**.

Pour ce faire, Thierry DEVIMEUX, Préfet de la Drôme souhaite la **rédaction d'une feuille de route départementale**, s'appuyant sur les actions proposées lors des Assises de l'Eau, et qui sera prochainement présentée à l'ensemble des acteurs.